



## Éco&amp;transition

L'apprentissage  
cherche à gagner  
en qualité

P. 10

## ÉCO&amp;TRANSITION

L'apprentissage cherche  
à gagner en qualité

— L'alternance continue son essor en 2022, mais le nombre de ruptures de contrat reste élevé et touche un quart des jeunes alternants.

— Représentants des formations et des apprentis font des propositions pour améliorer la qualité des formations et l'accueil des jeunes dans les entreprises.

L'alternance n'a pas fini de séduire les jeunes... et les employeurs. En 2022, le nombre de contrats signés bat un nouveau record, passant la barre des 837 000. Le nombre d'alternants est désormais 2,7 fois plus important qu'en 2019, une bonne nouvelle pour le gouvernement qui souhaite atteindre le million d'apprentis d'ici à 2027.

Mais derrière ce succès quantitatif, la réalité n'est pas toute rose. Selon une étude de l'Observatoire de l'alternance, un jeune sur quatre choisit de rompre son contrat en cours (1). « Des centaines de milliers de jeunes qui font

face à une rupture dès le début de leur vie, ce n'est pas satisfaisant. Il est urgent d'avoir une approche plus qualitative de l'alternance »,

avance Pascal Picault, président de la Fédération des directeurs de CFA (Fnadir), qui présentera mardi 14 mars une liste de propositions à la ministre déléguée chargée de l'apprentissage, Carole Grandjean.

En 2019, ce taux de rupture était de 29 %. La baisse observée depuis trois ans est en réalité en trompe-l'œil à cause de l'essor de l'alternance dans l'enseignement supérieur, où ces arrêts sont plus rares.

Manque de préparation à la vie professionnelle, mauvaise orientation, absence de pédagogie de la part de l'employeur... Les raisons de ces ruptures de contrat sont multiples. Mais pour les représentants de formations et d'apprentis, elles illustrent globalement un manque d'efforts dans l'accompagnement et la formation de certains alternants. À commencer par une préparation insuffisante des jeunes au monde de l'entreprise.

« La vie professionnelle, c'est intimidant. Au début, ils se comportent comme des étudiants plutôt que comme des travailleurs », explique Aurélien Cadiou, président de l'Association nationale des apprentis de France (Anaf).

À cela s'ajoutent des employeurs mal préparés à les accueillir, avec des exigences parfois trop hautes. Pour Pascal Picault, accompagner davantage les entreprises dans la formation des jeunes est ainsi indispensable pour réduire ces ruptures de contrat. « Il faut rappeler en quoi consiste l'accueil d'un apprenti, qu'il s'agit d'un engagement citoyen, un investissement. Cela nécessite du temps et de la formation », souligne-t-il.

« Les apprentis sont souvent recrutés avec des processus plus légers que des salariés », complète Aurélien Cadiou, qui appelle à plus d'exigences dans les recrutements et propose la mise en place d'une formation obligatoire pour les maîtres d'apprentissage.

L'Anaf alerte aussi sur l'essor des CFA privés, depuis la réforme de 2018 qui a libéralisé l'alter-





nance et allégé les procédures administratives pour dispenser ces formations. *« On recense des problèmes dans des écoles privées à Bac + 3 ou 5, qui ne respectent pas la philosophie de l'apprentissage : contrats illisibles, frais de scolarité exorbitants, absence d'accompagnement pour trouver une entreprise ou dans le suivi du parcours... »* souligne son président. *Il est indispensable d'encadrer ces pratiques abusives voire illégales. »*

Certains, par exemple, n'assurent des cours qu'en distanciel, parfois sous forme de cours préenregistrés... L'association souhaite une augmentation du nombre de médiateurs au sein des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) pour assurer un meilleur suivi des établissements de formation et des entreprises.

63 % des apprentis étant des élèves du supérieur, les associations appellent désormais à concentrer les efforts aux niveaux bac et infra-bac, *« là où se trouve le réservoir pour passer le gap des 200 000 restants, soutient Pascal Picault. Or pour aller chercher ces publics, il faut une véritable qualité de suivi sur les parcours individuels. Bref, plus d'exigences. »*

Cette attention doit s'accompagner d'aides financières pour ces jeunes mineurs, parfois en difficulté pour se déplacer ou se loger sur les lieux de formation. *« Quand ils sont en ville, certains dorment dans leur voiture, faute de pouvoir se payer un toit, raconte Aurélien Cadiou. C'est pourtant pour ces jeunes-là que l'apprentissage est souvent primordial. C'est donc là qu'il faut mettre le paquet. »*

**Sarah Dupont**

(1) Étude de septembre 2022, par la fondation Adecco, le cabinet Quintet Conseil et l'association Walt.

## repères

**Un million d'apprentis en France d'ici à 2027**

**La loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » a allégé les conditions d'accès à l'apprentissage, avec l'objectif d'atteindre un million d'apprentis en 2027. Elle a repoussé l'âge limite d'accès à 30 ans, assoupli les conditions pour conclure un contrat et libéralisé l'offre de formation.**

**Le gouvernement a mis en place une aide aux entreprises. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la somme versée par apprenti est de 6 000 €, à l'embauche en première année.**

**En moyenne, deux jeunes sur trois sont en emploi dans les six mois après la fin de leur contrat d'alternance. Ce chiffre est plus élevé dans certains secteurs, comme dans l'énergie, la chimie ou la métallurgie (73 %).**

*« Il faut rappeler en quoi consiste l'accueil d'un apprenti. »*



Image non disponible.  
Restriction de l'éditeur

*Certains jeunes apprentis  
souffriraient d'un manque  
de préparation  
au monde du travail.*  
Goodluz/Stock.Adobe.com

